

Image not found or type unknown



Demande par le locataire des quittances du loyer depuis 3 ans

Par **gerardie**, le 11/05/2015 à 19:52

Bonjour

Mon locataire me demande les quittances du loyer depuis son entrée(01/11/2011).Suis je obligé de lui remettre les quittances depuis le début?Il est à noter que chaque fois qu'il en faisait la demande il avait sa quittance.

Merci pour les réponses.

Par **janus2fr**, le 11/05/2015 à 23:17

Bonjour,

Si vous avez déjà fourni ces quittances, vous n'êtes pas obligé de les fournir à nouveau.
Sinon, vous pouvez aussi faire une seule quittance pour la période complète.